



SPRD 010

Sonde de pression différentielle 0-800Pa



APPLICATION

Toute application nécessitant la mesure de la pression aéraulique afin de moduler le débit de ventilation en fonction du besoin

DESCRIPTION

Principe de fonctionnement : mesure de la pression différentielle par membrane silicone associée à un barreau de flexion céramique

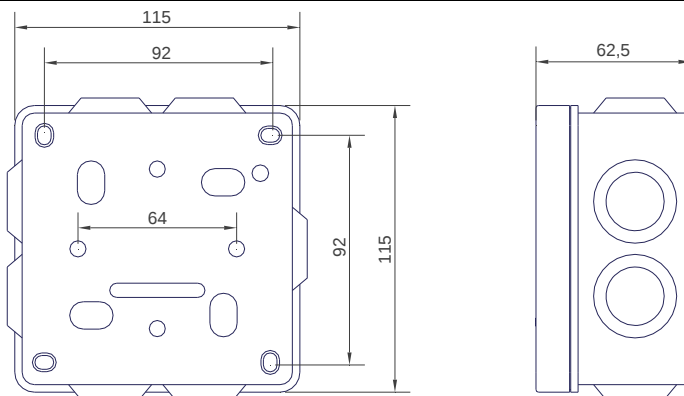
Le signal du capteur est compensé en température et disponible sous forme d'une sortie en tension calibrée.

Il est amplifié, linéaire et peut être directement exploité par un système électronique de commande.

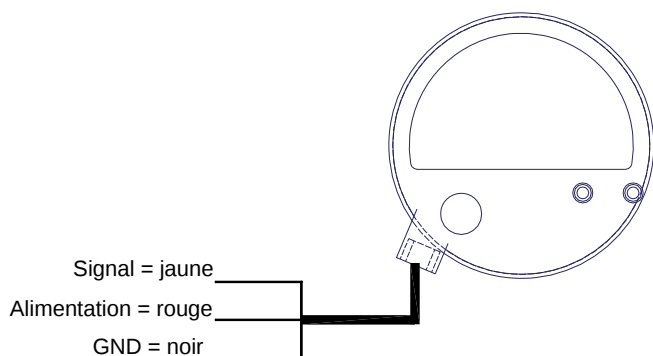
Désignation	
Alimentation	Tension 12 à 24Vdc
Consommation	Maxi 8mA
Plage de mesure	0 à 800Pa
Sortie	Tension 0.5-4.5Vdc
Indice de protection	IP54
Capacité de raccordement	Câble fourni (longueur 1mètre) (0.22mm ²)
Conditions d'utilisation	0 à 50°C – Maxi 95%HR sans condensation
Raccordement de pression	Embout pour tuyaux Ø6.2
Sécurité contre inversion de polarité	Réalisé mécaniquement
Matière du boîtier	ABS

DIMENSIONS

Remarque : si l'axe de la membrane est placé verticalement, la valeur de pression indiquée sera inférieure d'environ 13Pa à la pression effective.



RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Traitement du produit en fin de vie :

Afin de contribuer à la protection de l'environnement et à l'optimisation des ressources naturelles, ce produit doit être valorisé en fin de vie. Il ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire concernant le recyclage de ce produit, vous pouvez contacter : la direction ADEME de votre région (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), votre chambre consulaire (CCI ou Chambre des Métiers et de l'Artisanat), votre municipalité, votre déchetterie.

Nota : dans la mesure où les équipements vendus sont des équipements électriques et électroniques professionnels visés par le Décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 transposant la directive 2002/96/CE du 27 Janvier 2003, il est convenu que le possesseur de ces équipements assurera, sauf convention contraire, le financement et l'organisation de l'élimination des déchets issus de ces équipements dans les conditions définies aux articles 21 et 22 dudit décret.



S&P France

Avenue de la Côte Vermeille

66300 THUIR

Tel. 04 68 530 260

Fax 04 68 531 658

www.solerpalau.fr

508888_SPRD010B_110913.docx